

LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : V. Damourette

Protection et aménagement durable du lido de Sète à Marseillan LANGUEDOC ROUSSILLON

AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Languedoc
Roussillon
Secrétariat général pour les affaires
régionales (SGAR)

BENEFICIAIRE DES FOND

Communauté d'agglomération du
bassin de Thau

INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement
55 110 566 €

Montant FEDER obtenu
8 098 841 €

Le Bassin de Thau est une zone côtière composée d'un bassin versant de 450 000 km², d'une lagune de 7 500 ha et d'un littoral sablonneux de 30 km de long. En application de la recommandation européenne relative à la mise en œuvre d'une stratégie de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) ainsi que de la politique française de développement et d'aménagement du littoral décidée par le Comité Interministériel du Développement et de l'Aménagement du Territoire (CIADT), le Bassin de Thau a été reconnu site pilote pour un développement équilibré des territoires littoraux le 11 janvier 2005. Le lido de Sète à Marseillan souffre particulièrement des effets de l'érosion côtière.

La plage s'est modifiée (près de 45 ha ont disparu entre 1954 et 2000). La tempête centennale de 1982 a occasionné des dégâts très importants. L'érosion naturelle du trait de côte et la réduction des dépôts sédimenteux par les ouvrages le long du Golfe du Lion sont aggravées par la forte fréquentation du site.

Le grand projet consiste en la réalisation d'un programme opérationnel innovant de travaux visant la protection du lido. La phase terrestre des travaux porte notamment sur la restructuration du cordon dunaire, la création d'accès à la plage et le recul de la route départementale. La phase maritime permettra de fixer le trait de côte avec un rechargement massif de la plage et la mise en place d'un boudin géotextile destiné à atténuer la houle.

ETAT DE LA CANDIDATURE

Acceptée

MONTAGE FINANCIER

100% public

CONTACTS

Fabienne Ellul
**SOUS-PRÉFÈTE
AU LITTORAL**

Dominique Salasse
Nicole Hérisson
**THAU
AGGLOMÉRATION**

Réussir son financement FEDER



Une gouvernance de projet intégrant tous les acteurs

Communauté d'agglomération du bassin de Thau



LES

du MONTAGE du dossier

- Gouvernance du projet bénéficiant de la présence d'une Sous-Préfète au littoral
- Travail de communication et d'appropriation de la part de l'ensemble des acteurs



du SUIVI du projet

- une excellente collaboration entre l'autorité de gestion et le porteur de projet
- mise en place d'une équipe de gestion de projet très professionnelle

de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)
- prise en compte par la DG Regio de la spécificité du projet



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act